

1^{er} CONSEIL JURIDIQUE

1. SUR PRESENTATION AU PALAIS DE JUSTICE (rez-de-chaussée)

Tous les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 16h30

2. PAR TELEPHONE :

Du lundi au vendredi de 16h00 à 17h00 au 0800/15.140.

Attention, n°vert mais uniquement accessible au départ de la zone téléphonique 071 ou d'un gsm sur le territoire belge

3. SUR PRESENTATION DANS LES C.P.A.S. ET COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE CHARLEROI PARTICIPANT A L'AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE :

Horaires à demander dans les divers CPAS et communes.

4. SUR PRESENTATION A LA MAISON DE LA JUSTICE :

Horaires / renseignements à demander au 071/23.28.11
Adresse : Rue Pater, 11 à 6000 CHARLEROI.